BIO BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Les Échos des Prairies Bio

Le bulletin technique élevage de BIO Bourgogne-Franche-Comté







n°23 • mars 2026

Sommaire

- La Région Bourgogne-Franche-Comté renouvelle son Plan BIO régional 1
- Gestion de la Dermatose Nodulaire Contagieuse : le réseau bio se positionne ! 2
- Pratiques de réforme des brebis bio en Bourgogne-Franche-Comté 4
- La commission apiculture : un lieu d'échanges pour les apiculteur·rice·s bio de BFC 5
- Des veaux sous la mère engraissés en hiver au pâturage : retour d'expérience 6
- Le croisement pour engraisser précocement des bovins à l'herbe 8
- Les 10 ans de l'AELBF 12
- Piloter l'alimentation par l'observation des animaux, c'est possible ! 14
- Voyage d'étude sur le thème de l'adapation au changement climatique 16
- BRÈVES 18

Comité de rédaction

Équipe élevage de BIO Bourgogne-Franche-Comté

Vos conseillères élevage bio en BFC

- Lisa AUBRY - Élevages bio
- Émilie AUDABRAM - Monogastriques
- Pénélope DANCHIN - Ruminants et volailles
- Tiffany DEGUIN - Bovins lait
- Lola JEANNINGROS - Ruminants
- Floriane MARSAL - Ruminants
- Élisa MOREAU - Polyculture et élevage bovin

Activité de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application. BIO Bourgogne-Franche-Comté est couvert par une assurance responsabilité civile afin de délivrer des conseils pour l'utilisation de produits phyto. N° d'agrément BO10828

"Les Échos des Prairies Bio" est une lettre d'information professionnelle. Pour toute information, contactez BIO Bourgogne-Franche-Comté au 03 86 72 92 20.

Imprimé par nos soins. Maquette : Laëtitia MASSUARD.

La Région Bourgogne-Franche-Comté renouvelle son Plan BIO régional

Afin de mieux comprendre les enjeux et besoins des filières biologiques en Bourgogne Franche-Comté, la région a mandaté BIO Bourgogne Franche-Comté et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté d'organiser des journées sur les filières grandes cultures bio, bovin lait bio et bovin viande bio. L'ensemble des éléments apportés et des travaux réalisés lors de ces journées contribueront à la construction du Plan Bio 2026-2028.

Les journées se sont déroulées le 15 octobre 2025 à Beaune pour la filière grandes cultures, le 2 décembre 2025 à Dannemarie-sur-Crête pour la filière bovin lait et le 25 mars 2026 à Beaune pour la filière bovin viande.

Un état des lieux complet de la filière des **grandes cultures biologiques** a été dressé : résultats techniques et économiques, dynamiques de marché, enjeux climatiques et perspectives de développement. Les ateliers de l'après-midi ont alimenté les réflexions pour la région autour de 3 problématiques :

- « Comment produire aujourd'hui et demain ? »
- « Comment collecter et stocker aujourd'hui et demain ? »
- « Comment commercialiser et à qui, aujourd'hui et demain ? ».

Plus d'information *ICI*

Pour les filières **lait bio « standard » et lait bio AOP** de la région, les chiffres régionaux des fermes, de la production et de la consommation exposent un panorama en demi-teinte de la filière qui subit une crise importante depuis 4 ans. Entre dé-certifications, diminution de la collecte de lait bio, manque à gagner par le non-respect de la loi EGAlim,

quelques signaux positifs ressortent avec une légère reprise de la consommation notée en 2025 et un renforcement de la confiance accordée aux produits laitiers bio par les consommateurs.

Plus d'information *ICI*

Au programme de la **journée bovin viande bio : schéma de filière viande bovine et état du marché national et régional et chiffres de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique, témoignage d'éleveur et présentation d'une filière innovante : le « bouvibio »**.

L'après-midi s'articule autour de 3 ateliers thématiques :

- Comment favoriser davantage l'introduction de viande bovine bio en restauration collective afin de respecter la loi EGALIM ?
- Quelles seraient les clés de réussite en viande bovine bio pour des filières viables et plus résilientes ?
- Abattage, découpe, transport : Quels outils pour maintenir le maillage et la valorisation de la viande bio en région ?



Plus d'information *ICI*

Ces trois journées et les réflexions alimentées par les nombreux·euses participant·e·s seront déterminantes dans la construction du Plan Bio 2026-2028 en région BFC.

Gestion de la Dermatose Nodulaire Contagieuse : le réseau bio se positionne !

Une gestion de crises insoutenable pour les éleveurs et éleveuses bio de BFC

Directement concerné sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté dès l'automne 2025, le réseau bio s'est mobilisé pour porter les valeurs des éleveurs bio.

Un premier communiqué de presse, diffusé le 18 novembre 2025, portait la demande de l'arrêt de l'abattage total des troupeaux, demandant à l'état de revoir son plan sanitaire. Le réseau bio de BFC s'est positionné contre une gestion sanitaire uniquement au nom des intérêts économiques, et pour une gestion sanitaire au nom des éleveurs, des éleveuses et des animaux.

BIO Bourgogne Franche-Comté :

- s'oppose à l'abattage total des animaux,
- plaide donc pour un déclassement de la maladie en catégorie B à l'échelle Européenne, afin que l'État s'engage à éradiquer la maladie sans passer obligatoirement par l'abattage total des lots d'animaux,
- prône l'élargissement de la zone vaccinale à tous les élevages de France souhaitant vacciner. Aujourd'hui, seules les fermes des zones réglementées (c'est-à-dire à moins de 50 km d'un foyer déclaré) ont accès à la vaccination.

Après la difficile expérience d'abattage total de l'exploitation dans le Doubs (25), ayant suscité le soutien de plus de 300 manifestants, le réseau bio a tenu à *réaffirmer sa demande à l'État et à la Ministre Annie Genevard de revoir son plan sanitaire*, tout en proposant une réflexion sur la stratégie de gestion de la crise. Nous soulevons plusieurs interrogations valables pour toutes les maladies émergentes qui risquent d'arriver sur nos territoires dans les prochaines années.

« Maintenir le statut indemne ou retravailler nos accords commerciaux ? »

« Quand l'abattage n'a pas donné de meilleurs résultats que la vaccination »

« Quelle étude de la maladie si l'on tue les animaux avant de les examiner ? ».

La FNAB diffuse son analyse, partagée à l'échelle nationale

Bien qu'issus de contextes et situations variés, les éleveurs bio du réseau FNAB partagent un regard commun sur la situation, présenté dans la note d'analyse publiée par la FNAB. Nous partageons dans ce numéro les grands axes et recommandations. La note complète présente les sources sur lesquelles s'appuie le raisonnement.

- **Contexte et situation**

  La Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) est une maladie virale strictement animale (non transmissible aux humains) qui n'affecte que les bovins, buffles et zébus. Les autres espèces animales ne sont pas concernées. La DNC n'est pas transmissible

Retour au sommaire

à l'homme, ni par contact avec des bovins infectés, ni par la consommation de produits issus de bovins contaminés, ni par piqûres d'insectes vecteurs. Le virus de la DNC se transmet par des piqûres d'insectes vecteurs, à savoir les tabanidés (taons) et les stomoxes (mouches charbonneuses) à la capacité de déplacement inférieure à 5 km. La période d'incubation de la maladie est longue de 28 jours.

La DNC est classée en droit européen comme maladie de catégorie A, soit une maladie habituellement absente de l'Union Européenne et contre laquelle des mesures doivent être prises pour un objectif d'éradication immédiate. ***Le point de situation et certaines informations concernant la DNC sont présentés sur le site du ministère.***

- **Notre analyse de la gestion de crise et nos recommandations**

Face à cette crise qui dure depuis plus de 6 mois, la stratégie de gestion de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) n'a pas évolué et ne répond pas à la détresse des éleveurs touchés, sans pour autant parvenir à endiguer totalement l'épizootie, qui s'étend depuis son apparition en France le 29 juin. Cette stratégie (en particulier l'abattage total et systématique de l'ensemble des animaux sains d'un foyer dans lequel un animal est malade) ne semble pas basée sur des raisonnements scientifiques et des retours d'expérience de pays qui ont été confrontés à cette maladie. Elle répond au besoin de préserver les marchés d'export en conservant un statut « indemne » sur le reste du territoire français, en dépit des conséquences désastreuses pour les territoires et les élevages touchés.

La FNAB propose sept recommandations pour une gestion de la DNC, qui soit à la fois efficace sanitairement, soutenable pour les éleveurs, en cohérence avec les objectifs de souveraineté alimentaire et de durabilité des filières bovines françaises, et plus résiliente face à la multiplication probable des crises sanitaires.

➜ **La stratégie d'abattage total des foyers devrait être abandonnée au plus vite**, au profit d'une stratégie d'abattage partiel (ciblé uniquement sur les animaux malades), couplée à une interdiction stricte des mouvements de bovins (et dont le respect devrait être contrôlé), et à une vaccination massive.

➜ **La vaccination généralisée devrait être rendue possible et étendue à toute la France.** La vaccination contre la DNC doit être disponible à tout éleveur souhaitant faire vacciner son troupeau.

➜ **L'indemnisation des éleveurs doit se poursuivre et être à la hauteur de la valorisation de leurs productions et de leurs animaux, notamment en ce qui concerne les élevages bio**, et permettre le repeuplement. L'accompagnement des éleveurs impactés par des mesures d'euthanasie de leur cheptel, notamment sur le plan humain et psychologique, doit être renforcé.

➜ **Les produits insecticides ne devraient en aucun cas être recommandés,** du fait de leurs graves et irréversibles impacts sur la biodiversité et de leur totale inefficacité dans la lutte contre la DNC. Leur utilisation doit rester strictement interdite en bio.

➜ **Le classement de la DNC au niveau européen devrait être réexaminé pour permettre le développement de l'immunité des troupeaux.** L'immunité vaccinale et l'immunité naturelle devraient être favorisées, d'une part en généralisant la vaccination, d'autre part en permettant les soins et la survie des animaux malades.

➜ **La relocalisation de l'engraissement des bovins** devrait être encouragée par des soutiens publics aux élevages engraisseurs et aux filières valorisant ces productions sur le territoire, afin de consolider les débouchés intérieurs et de limiter les flux d'animaux vivants.

➜ **Une stratégie de gestion des épizooties à plus long terme devrait être mise en œuvre**, au niveaux national et européen déjà, afin d'anticiper l'apparition de toutes ces nouvelles maladies dont le développement est favorisé par le changement climatique. Notamment, des études épidémiologiques devraient être menées, ainsi que des expérimentations pour permettre l'évaluation de méthodes de soin.

Chacune de ces recommandations est argumentée et sourcée dans la note consultable. Retrouvez-y également quelques recommandations en matière de gestion sanitaire (soins aux animaux, méthodes de prévention et spécificités de la gestion sanitaire en élevage biologique).

Consulter la *note d'analyse et de position de la FNAB*

Retrouvez les deux communiqués de presse de BIO BFC :

- 18/11/2025 - ***Dermatose nodulaire contagieuse : BIO Bourgogne-Franche-Comté demande l'arrêt de l'abattage total des troupeaux***
- 5/12/2025 - ***Dermatose nodulaire contagieuse : BIO Bourgogne-Franche-Comté demande l'arrêt de l'abattage total des troupeaux***

Retour au sommaire

Pratiques de réforme des brebis bio en Bourgogne-Franche-Comté

En avril dernier, nous avons commencé à travailler avec Manger Bio BFC (structure de commercialisation de produits bio locaux en restauration collective) pour créer une filière de brebis de réforme bio à destination de la restauration collective. La filière devrait voir le jour en 2027. Dans un premier temps, une enquête a été réalisée auprès des éleveurs et éleveuses de brebis bio de Bourgogne-Franche-Comté afin de connaître leurs pratiques de réforme et leur intérêt pour cette nouvelle filière. Quelques résultats sur les pratiques de réforme des brebis sont présentés ici.

Composition de l'échantillon

Côte d'Or	4
Saône-et-Loire	3
Nièvre	2
Doubs	1
Haute-Saône	1
TOTAL	11

Tab. 1 : Origine des répondants à l'enquête

Il y a eu 11 réponses à l'enquête. En moyenne dans ces fermes, 125 brebis sont mises à la reproduction chaque année (médiane à 100).

Quelques résultats sur les pratiques de réforme des brebis

En moyenne dans ces fermes, 19 % des brebis mises à la reproduction sont réformées pour de la viande chaque année (médiane à 15 %).

68 % des brebis réformées ont plus de 6 ans. Pour les autres, la majorité a entre 2 et 6 ans, et quelques brebis ont moins de 2 ans. Les raisons de réforme évoquées sont soit sanitaires (piétin, mammites), soit sur des critères en lien avec les performances reproductives (prolificité, brebis vides, problèmes d'agnelage, manque de lait) soit encore sur l'âge des brebis. Un tri est fait en particulier entre le sevrage et la mise à la reproduction (cité 2 fois).

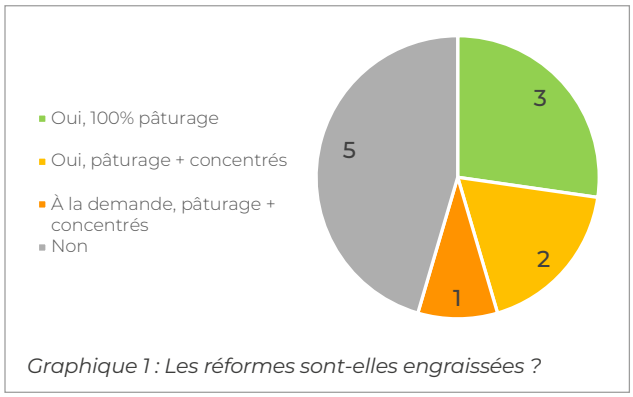
Y a-t-il des périodes de réforme privilégiées ? D'après les résultats ci-dessous, la plupart des fermes réforment uniquement entre mai et décembre. Pour les 2 fermes qui réforment également entre janvier et mars, cette période de fin d'hiver ne représente pas la majorité du troupeau. Aucun répondant à l'enquête n'a mentionné de réforme en avril.

Périodes de réforme	Nombre de répondants ayant cité chaque période	Pourcentage des brebis réformées à chaque période pour les fermes concernées
Janvier, février, mars	2	Entre 20 et 30 %
Mai, juin	6	Entre 16 et 100 %
Juillet, août, septembre	5	Entre 16 et 100 %
Octobre, novembre, décembre	5	Entre 16 et 80 %

Par ailleurs, dans la moitié des fermes de cette enquête, les brebis partent en 2 périodes, mais différentes sur chaque ferme.

Nombre de périodes de réforme	Nombre de fermes concernées
Une période	2
Deux périodes	5
Trois périodes	1
Réformes étalées sur plus de trois mois sans pic évoqué	2

La brebis de réforme n'est pas un produit facile à valoriser, le produit principal des fermes ovines allaitantes et laitières étant respectivement la viande d'agneau et le lait. Dans l'échantillon, la moitié des répondants engraisse les brebis de réforme, et l'autre moitié non. Un répondant le met en place selon la demande.



Graphique 1 : Les réformes sont-elles engraissées ?

Et la restauration collective dans tout ça ?

En prenant une ferme modélisée « médiane » de l'échantillon des répondants, combien de convives peut-on nourrir en restauration collective ?

Une ferme modèle fournirait 15 brebis réformées par an dont 6 entre octobre et décembre (1er trimestre scolaire), 3 entre janvier et mars (2ème trimestre scolaire) et 6 entre avril et juin (3ème trimestre scolaire). Les brebis se consomment sous forme de sauté (épaule, collier, gigot, carré) à hauteur de 40 g par portion (enfants). Environ la moitié de la viande de brebis est valorisée grâce au sauté, c'est-à-dire 10 kg viande / brebis donc 1 brebis = 250 portions.

Retour au sommaire

Pour donner un exemple concret, la cuisine centrale de Besançon a besoin sur un an de 3 tonnes de sauté de brebis pour les écoles élémentaires et les crèches. Cela représenterait 300 brebis, soit 20 fermes bio potentielles qui pourraient ainsi valoriser leurs brebis de réforme (cheptels de 100 brebis).

Pour conclure, la création d'une filière de brebis de réforme bio à destination de la restauration collective serait une opportunité intéressante pour assurer un débouché à des animaux qui sont parfois perçus comme un sous-produit peu valorisable, à condition que la logistique et les restaurateurs puissent s'adapter aux particularités techniques vues ici : petits troupeaux avec une vingtaine de brebis réformées par an, sorties sur le 2ème semestre (dont pendant l'été, période des vacances scolaires), brebis réformées de plus de 6 ans en majorité... Sur ce dernier point, un test de la viande de brebis âgées est en cours, car la demande initiale portait sur des brebis très jeunes, de moins de 30 mois. Le dialogue entre les différentes parties prenantes de la filière sera primordial pour une bonne mise en place.

La commission apiculture : un lieu d'échanges pour les apiculteur·rice·s bio de BFC

Jusqu'à présent la commission apiculture de BIO BFC se déroulait en même temps que la commission élevages, mais les apiculteur·rice·s ne se retrouvaient pas forcément dans la diversité des sujets traités. Cette année, nous avons décidé de dissocier les deux et d'organiser, pour la première fois, leur propre commission apiculture. Celle-ci s'est déroulée le jeudi 15 janvier à Chagny (71).

Qu'est-ce que la commission apiculture ?

La commission apiculture réunit des apiculteurs et apicultrices bio de l'ensemble de la région BFC pour échanger sur les enjeux de la filière et pour orienter les actions des conseillères de BIO BFC. Elle a également un rôle consultatif en représentant les apiculteur·rice·s bio auprès du conseil d'administration de BIO BFC et de la FNAB.

Retour sur la commission du 15 janvier 2026

Lors de la commission de janvier, un bilan de l'année 2025 a été dressé par chaque apiculteur et apicultrice présent, en évoquant selon eux les « Top » et « Flop » de l'année. Ce qui ressort de cet échange, c'est que l'année 2025 a globalement été une bonne année en termes de récolte même si cela n'a pas été homogène tout au long de la saison. L'année est qualifiée par certains de « facile » car sans gros pic d'activité.

À la suite de cet échange, Sébastien Galland, apiculteur et coordinateur chez Varroa Controller France, a présenté un moyen de lutte contre varroa : l'hyperthermie mise au point par la société Varroa Controller. Ce traitement, grâce à une montée en température progressive et maîtrisée, permet de tuer les varroas durant leur phase de reproduction sans nuire à la nymphe. La société annonce un taux de réussite de 97 % sur les varroas traités dans les couvains. ***Si ce sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.***

Une commission apiculture sera organisée chaque année par BIO BFC.



Photo S. Galland

Et la suite ?

En attendant, il est encore possible de participer à la 2ème journée de formation sur l'élevage des reines. Celle-ci est centrée sur la pratique et se déroulera au pôle apicole du lycée de Vesoul à Port sur Saône (70). ***Inscription ici.***

N'hésitez pas également à remplir l'enquête formations de BIO BFC afin que nous puissions vous concocter des formations en apiculture qui répondent à vos besoins.

L'enquête est ici.

Retour au sommaire

Des veaux sous la mère engraissés en hiver au pâturage : retour d'expérience

Contexte

Dans le cadre du projet Cap Protéines +, chaque membre du groupe a choisi de mettre en place, sur sa ferme, un levier pour atteindre l'autonomie alimentaire.

Cet hiver 2025-2026, un membre du groupe a décidé de laisser un lot de vaches et leurs veaux pâturer sur ses parcelles en hiver. Le but étant de valoriser la pousse de l'herbe de l'hiver et d'engraisser des animaux du lot de vêlage d'automne pour un moindre coût.

Les animaux

Le lot concerné est constitué de 6 vaches et de 7 primipares (vêlage 30 mois) Limousines croisées Angus, et de leurs veaux provenant d'un taureau Limousin ou Charolais. 3 des veaux croisés Limousins sont nés mi-juillet tandis que le reste des veaux (10) croisés Charolais sont nés en septembre-octobre.

Les cultures

La figure 1 reprend les différentes parcelles dans lesquelles le lot a pâturé durant l'hiver.

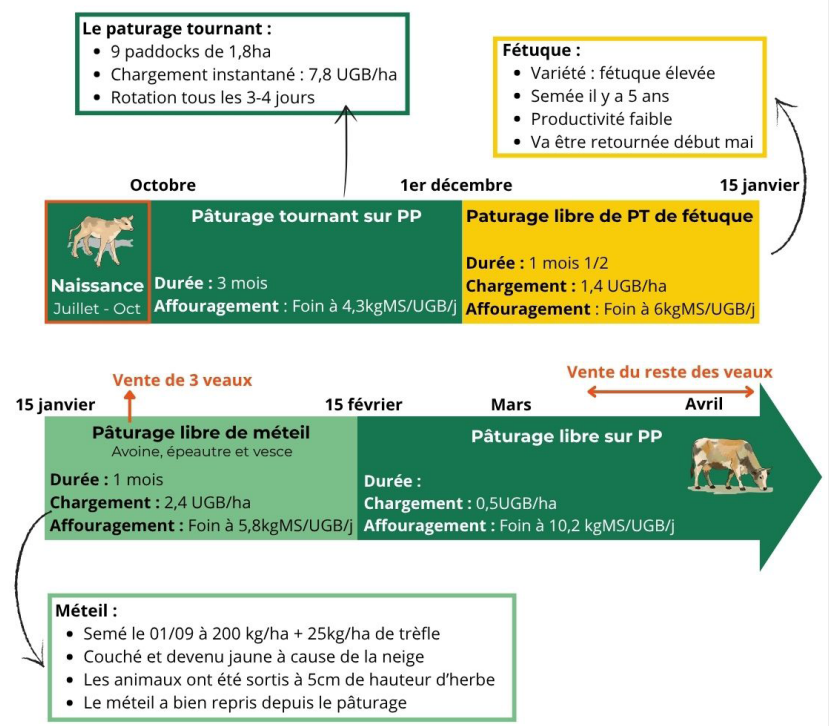


Figure 1 : Schéma du calendrier de pâturage hivernal mis en place

La prairie temporaire de fétuque a été semée il y a 5 ans avec du trèfle, qui n'a pas levé. À l'approche de son retournement, l'éleveur a choisi de valoriser cette surface une dernière fois en y installant ses animaux pour un pâturage hivernal, d'abord son troupeau de vaches puis de moutons. Après cinq années de production, la prairie montre en effet des signes de fatigue : dégarnissement et baisse de biomasse.

Ces parcelles en fin de cycle sont utilisées pour accueillir des animaux en hiver, sans craindre de dégradation du sol pour la saison suivante, puisque ces surfaces seront retournées et ressemées au printemps. La parcelle sera ainsi pâturée par un lot de moutons avant sa destruction, puis ressemée dès que la portance du sol le permettra. Le nouveau couvert sera une association de sorgho multi-coupe (variété Piper), trèfle d'Alexandrie et trèfle blanc, avec pour objectif la récolte de deux coupes. La seconde coupe servira de support au semis d'un méteil sous couvert de trèfle.

Le méteil (avoine, épeautre et vesce) a été semé très tôt, début septembre, ce qui a entraîné un développement trop avancé avant les premières neiges. Dès qu'il a été exposé aux conditions hivernales, il a subi des dégâts importants : jaunissement et couchage des tiges. C'est pour cela que l'éleveur a choisi de valoriser cette culture en y mettant ses vaches pendant l'hiver, tout en envisageant un retournement de la parcelle au printemps si besoin.

Afin de préserver la parcelle et la culture, les vaches ont été retirées après un mois de pâturage, pour éviter de descendre en dessous des 5 cm de hauteur d'herbe. Depuis le début de l'année 2026, le méteil a montré une bonne capacité de reprise (Figure 2), malgré la dégradation initiale du sol. Il pourra finalement être récolté en enrubanné dès le début de l'été sans besoin de retournement.



Figure 2 : Méteil début mars 2026

Retour au sommaire

Résultats

L'éleveur a vendu 3 veaux à la SICAGIEB, ceux nés en juillet d'un taureau Limousin. Il les a vendus le 19/01/26 soit 6 mois après leur naissance. 4 autres ont également été vendus le 10/03/26 à 7 mois, puis le reste s'étalera jusqu'au 15/04 pour qu'ils soient vendus avant 8 mois et qu'ils restent valorisés comme « veaux rosés » *(tab. 1)*.

Le 2ème mâle a été payé moins cher que les autres à cause de son poids carcasse trop élevé (> 200 kgC). Pour le calcul du poids vif, le rendement poids carcasse / poids vif des veaux Limousins notés U= est de 68 %, et 65 % pour les notés R=.

Sur les 3 veaux Limousins vendus mi-janvier à 6 mois, le pâturage hivernal aura permis **un Gain Moyen Quotidien (GMQ) de 1 350g/j**. Sur les 4 veaux Charolais vendus début mars à 7 mois, le pâturage hivernal aura permis **un Gain Moyen Quotidien (GMQ) de 1 050g/j.**

La différence de performance entre ces deux lots s'explique sûrement par la génétique des animaux. En effet, les veaux issus du taureau Limousin présentent une meilleure conformation et un poids de carcasse supérieur à ceux des Charolais.

Par ailleurs, le veau le moins lourd provenait d'une mère dont la capacité laitière était plus faible, un facteur déterminant pendant la période d'allaitement. Ces résultats confirment que, sur cette exploitation, la génétique influence les performances des veaux.

Dans les deux cas, les GMQ obtenus restent élevés, alors que l'alimentation du couple mère-veau ne comprend qu'un apport de foin de qualité moyenne en complément du pâturage *(tab. 2)*. Ces performances confirment l'efficacité du pâturage hivernal comme levier pour l'autonomie alimentaire.

En plus du faible besoin en alimentation, les veaux nés dehors n'ont nécessité aucun frais vétérinaire liés au déparasitage. Les seuls apports d'un point de vue sanitaire sont une pierre à sel et un seau à lécher à base de plantes et minéraux pour aider au maintien de la bonne santé des veaux.

Les points positifs

- ✓ Déchargement des bâtiments pendant l'hiver
- ✓ Moins de risque sanitaire pendant la mise-bas à l'extérieur
- ✓ Diminue la charge de travail sur ces animaux
- ✓ Les veaux n'ont nécessité aucun aliment à part du foin
- ✓ Le parcellaire contient beaucoup de PT, qui peuvent être pâturées l'hiver

Les limites

- ✓ Risque de dégrader les prairies permanentes et de les rendre improductives si le chargement est trop important. Il faut attendre 2 mois après un usage en hiver afin de laisser le temps à la prairie de se renouveler avant une nouvelle utilisation
- ✓ Risque de rendre les veaux moins dociles, lié à la faible manipulation. Il pourrait être possible d'intégrer des femelles d'autres lots (vêlage d'hiver) pour les rendre plus dociles

Le pâturage hivernal : un levier pour l'autonomie alimentaire ?

Pour conclure, dans ce cas, le pâturage hivernal représente une solution efficace pour un engraissement autonome et économe, tout en valorisant des parcelles généralement inutilisées à cette période de l'année. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte la potentielle dégradation des sols durant l'hiver, qui pourrait affecter leur productivité au printemps prochain. Pour optimiser cette pratique, le pâturage tournant hivernal pourrait permettre d'améliorer l'engraissement, mais également de favoriser une meilleure reprise des parcelles dès le printemps. Cette conduite doit s'accompagner d'un travail génétique ciblé, visant à privilégier des croisements capables de valoriser efficacement l'herbe, résistants aux conditions de vêlage en extérieur, et permettant d'atteindre des poids de carcasse objectifs avant 8 mois. Enfin, cette année a connu une météo particulière qui a favorisé une très bonne repousse d'automne, il serait donc intéressant de réitérer l'expérience sur une année se rapprochant davantage des normales de saison.

Âge	Sexe	Poids Carcasse (kg)	Poids Vif (kg)	PU (€/kgC)	Notation	Prix	GMQ naissance - abattage
6 mois	M	196,4	288,8	9,3	3 U=2	1 826,52 €	1 410 g/j
6 mois	M	202,9	298,4	8,6	3 U=3	1 744,94 €	1 460 g/j
6 mois	F	167,2	245,9	9,3	3 U=3	1 554,96 €	1 360 g/j
7 mois	F	133,9	206		3 R=2		814 g/j
7 mois	M	178	273,8		3 R=2		1 140 g/j
7 mois	M	196,6	289,1		3 U=2		1 210 g/j
7 mois	M	165	253,8		3 R=2		1 040 g/j
Moyenne		**177,1**	**265,1**				

Tab. 1 : Tableau récapitulatif des résultats de vente des veaux - M : Mâle - F : Femelle

	Foin de plaine fauché à épiaison - INRAE	Foin de plaine fauché à début épiaison - INRAE	Foin de l'éleveur
Taux de MS	85 %	85 %	90 %
UFD	0,63	0,72	0,47
PDIN	69	85	49
PDIE	82	91	64
UEB	10,2	1,04	1,28

Tab. 2 : Tableau comparatif de différentes analyses de fourrages

Retour au sommaire

Le croisement pour engraisser précocement des bovins à l'herbe

De nombreux éleveurs allaitants s'interrogent sur les intérêts du croisement des races continentales (Limousine, Charolaise) avec des races plus précoces (Angus, Hereford…) pour faciliter la finition à l'aide de ressources herbagères. Ces races dites précoces, présentent l'intérêt d'un développement plus rapide vers l'état adulte, et donc un dépôt des tissus adipeux plus avancé dans le temps. Ces races anglo-saxonnes (Angus, Hereford…) présentent également une bonne rusticité, facilité de vêlage et selon les souches possèdent un gène sans corne.

BIO Bourgogne-Franche-Comté a co-organisé un voyage d'étude avec la coopérative Féder Éleveurs Bio en février 2026. Les supports ont été réalisés conjointement.

Pourquoi s'intéresser au croisement ?

L'accompagnement des éleveurs a pris la forme d'une formation mixte digitale. Un premier temps collectif en visioconférence a permis de poser un socle de connaissances sur le croisement et d'évaluer ses intérêts pour les éleveurs et la filière.

Intérêts	Limites
Pour l'éleveur : - Effet d'hétérosis : animaux plus résistants, bénéficiant des qualités de leurs deux parents. - Possibilité de bénéficier de la complémentarité des races (conformation, précocité, production laitière…) - Vigueur à la naisseur, facilité de naissance, moindre mortalité - Compatible avec conduite herbagère économe - Finition plus rapide grâce à la précocité - Réduit l'âge à l'abattage	**Pour l'éleveur :** - Peu d'intérêt en circuit long - Baisse de conformation, dévalorisation du prix sur la grille - Pas de rémunération de la qualité (persillé) - Concurrence de l'engraissement avec le broutard en période de conjoncture haute.
Pour la filière : - Moins de mortalité = plus d'animaux à commercialiser - Carcasses plus petites (< 400 kg) qui correspondent à la demande. - Prix d'achat moindre (conformation) - Note engraissement 3 atteinte - Qualité de viande améliorée grâce au persillé - Type de produit consommé sur le territoire français - Coloration précoce de la viande	**Pour la filière :** - Actuellement peu de débouchés structurés pour ces produits

Tab. 1 : Intérêts et limites du croisement terminal en phase précoce (type Limousin ou Charolais x Angus)

La question de l'impact technico-économique de cette pratique a été abordée en s'appuyant sur une simulation de mise en place du croisement pour tout un troupeau en race précoce dans un système naisseur-engraisseur de boeufs. Avec des hypothèses de prix de 2025, il en ressort que la précocité apportée par le croisement permet une sortie d'animaux 6 à 8 mois plus tôt, mais moins lourds et moins conformés qu'en race pure continentale, au détriment du produit viande. Ainsi, il est essentiel de conduire ces animaux dans une approche économe, basée sur la maximisation du pâturage et la faible dépendance aux concentrés.

Comment font les éleveurs qui se sont lancés dans la pratique ?

Le voyage a débuté par une journée dans l'Allier (03) pour visiter deux fermes pratiquant le croisement pour engraisser des bovins par une conduite herbagère.

Le groupe s'est rendu premièrement chez Gauthier DAVID, éleveur bovin allaitant naisseur-engraisseur bio, qui s'est inspiré de la ferme de Thorigné d'Anjou (cf partie suivante) pour mettre en place un croisement terminal Angus sur une partie de ses génisses Limousines. Les animaux issus du troupeau Limousin pur sont conduits en broutard pour les mâles et en génisses grasses pour les femelles. Les animaux issus du croisement sont quant à eux conduits plus précocement avec un objectif de sortie à 28-30 mois pour les boeufs et les génisses finis.

Consulter ici *la fermoscopie reprenant la conduite des bovins actuelle et projetée, basée sur un pâturage tournant dynamique.*



Figure 1 : Visite Gauthier DAVID

La seconde ferme est l'EARL RIEUF, qui compte trois ateliers d'élevages : un système poules pondeuses, un système d'engraissement de bovins croisés issus du cheptel laitier, et un élevage ovin allaitant en cours

Retour au sommaire

d'agrandissement. Ce système d'engraissement est basé sur l'achat de bovins croisés (ici un taureau Angus ou Hereford sur des vaches laitières "Kiwi" : croisement Jersiaise x Holstein), qui sont conduits à la ferme à partir du post-sevrage et pendant 2 hivernages. Génisses et bœufs sont conduits ensemble, en plein air intégral en sous-bois l'hiver, et en techno-pâturage en saison (pâturage dynamique, système en couloirs). La commercialisation a lieu via la filière HerboPacte de Bigard, sous réserve que les animaux conviennent critères minimums du contrat (cf image ci-dessous).



Figure 2 : Critères Herbo Pacte Bigard - Source : Bovi'Pacte - BIGARD

Consulter ici *la fermoscopie reprenant ce système d'engraissement valorisant dans une filière spécifique.*



Figure 3 : Visite Rémi RIEUF

Si vous êtes intéressé pour engraisser des bovins croisés issus d'élevages laitiers, prenez contact avec votre conseillère, car nous animons en ce moment un projet pour vous accompagner à la mise en relation et au suivi des animaux.

Plus d'info sur le projet VALOVBIO : EDP 22 nov2025.

Qu'en disent les essais conduits en fermes expérimentales ?

- **Le cas de Thorigné d'Anjou (Maine-et-Loire 49)**

L'un des rôles des fermes expérimentales, est de prendre des risques techniques et économiques pour tester des pratiques innovantes et orienter les choix des éleveur·euses. La ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou s'est lancée en 2019 dans l'expérimentation du croisement terminal sur son troupeau de vaches Limousines, avec un objectif de rajeunissement des bovins, tout en cherchant à répondre à une demande des filières.

FERME EXPÉRIMENTALE DE THORIGNÉ D'ANJOU

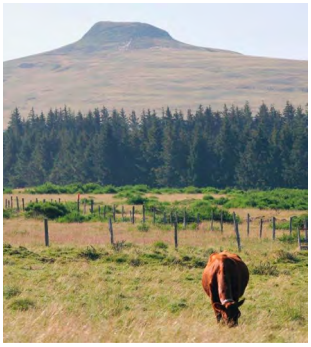
À plusieurs occasions (Portes Ouvertes 2024, Biothémas Sommet de l'élevage 2025…), l'équipe de Thorigné d'Anjou démontre l'intérêt du modèle animal croisé pour les systèmes économes, maximisant l'herbe à toutes périodes de l'année (report sur pied, bale grazing, pâturage hivernal, pâturage de colza fourrager…). En outre, la phase de finition est efficace, les performances carcasses sont satisfaisantes, avec des poids de 300 à 350 kg, toutes à un état d'engraissement de 3. En outre, les critères de qualité de la viande sont optimaux, avec des jeunes bovins croisés qui se démarquent sur le persillé et la tendreté en comparaison à une jeune vache en race pure.

Retrouvez ci-dessous les vidéos des conférences qui traitent des itinéraires techniques économes, des performances permises sur les animaux, d'une analyse sur la qualité organoleptique de la viande issue de ce croisement et enfin d'une approche économique autour de la comparaison de trois systèmes dont le système avec croisement.

Portes ouvertes de 2024
Sommet de l'élevage 2025

Nous nous étions déjà rendus en 2024 à Thorigné d'Anjou, et avons fait le choix cette année de nous tourner du côté du Massif Central.

- **Le cas de l'Herbipôle de Laqueuille (INRAE - Puy de Dôme 63)**



L'herbipôle de l'INRAE comprend 3 fermes expérimentales (Theix, Laqueuille et Marcenat), menant des projets en bovin et ovin viande ou lait, étudiant diverses échelles (organe, animal, parcelle et système). La ferme de Laqueuille est 100 % herbagère, conduite partiellement en agriculture biologique. Les projets portent sur l'adaptation des animaux à leur environnement, la conception et l'évaluation de systèmes d'élevage bas intrants, les relations entre les pratiques d'utilisation des prairies et l'environnement etc. Laqueuille a notamment hébergé les projets SALAMIX et ACCOMPLIR, qui s'intéressent à la conduite en mixité d'espèces (bovine et ovine), notamment l'impact de la pratique sur le parasitisme.

Les expérimentations en cours qui ont retenu notre attention portent sur le suivi de croissance des bovins par image 3D, et surtout sur la production de viande à l'herbe avec le troupeau allaitant. Comme Thorigné d'Anjou, la ferme INRAE de Laqueuille a participé au projet PROVERBIAL, qui visait à produire des jeunes bovins bio (des BOUVIBIO) à l'herbe, à destination de la

Retour au sommaire

restauration collective.

Retrouvez ici *les conduites testées en fermes expérimentales et commerciales dans le cadre du projet PROVERBIAL.*

- **Produire de la viande biologique avec le troupeau allaitant**

L'Herbipôle de Laqueuille pratique le croisement d'un père Angus (précocité, bonne valorisation des fourrages herbagers) sur des mères de race Salers (rusticité, facilité de vêlage, bonne production laitière). Ces premiers essais dans le cadre de PROVERBIAL ont permis de sortir des animaux avant 12 mois à 260-290 kg carcasse, notés R=2/3, avec une consommation réduite en concentré, soit 280 kg méteil par couple mère/veau. La suite de l'expérimentation a évolué en 2022 avec le projet VALHERBIO, qui vise à répondre aux différentes attentes (filière, consommation, changement climatique) avec des animaux finis plus âgés, à un poids cohérent avec la demande (au moins 350 kg carcasse), via **une conduite 100 % à l'herbe.** Le croisement Angus est testé à la fois sur des salers et des Charolaises.

Quelles conditions fourragères pour répondre à ces objectifs ?

L'expérimentation à l'échelle du système permettant quelques stratégies d'adaptation, les objectifs de poids carcasse et d'âge à l'abattage sont modulés en fonction de la ressource d'herbe pâturée et récoltée. Le tableau 1 reprend la valeur des fourrages utilisés pour les 3 dernières campagnes d'expérimentation. Pour rappel, la ferme est située à 1 200 m d'altitude dans le Puy de Dôme.

Quels niveaux de croissance permis par cette conduite à l'herbe ?

L'expérimentation a consisté à conduire les bovins 100 % à l'herbe (pâturage, foin, enrubannage), nés d'un même lot en hiver, en valorisant les animaux à différents âges, afin d'en comparer les performances carcasse.

Les GMQ permis sous les mères après une mise-bas en décembre sont bons, avec une moyenne naissance-sevrage de 1 000 g/jour (1 168 g en hivernage, et 906 g au pâturage sous les mères). Le sevrage a lieu relativement tard (8,5 mois). L'hivernage post-sevrage se fait à un rythme de l'ordre de 880 g/j, qui permet la sortie des premiers animaux à 17 mois, ou 20 mois (600 kg vif) après une finition à l'herbe de printemps. Les autres sont conservés pour un deuxième hivernage, qui permet la finition en bâtiment à un rythme de 640 g/j, pour un poids de sortie de 620 kg vif à 27 mois. Les derniers animaux sont abattus à 38 mois après une autre saison de pâturage (200 g/j) et quelques mois en bâtiment (710 g/j), pour un poids de sortie de 730 kg vif.

Du fait d'un contexte fourrager ciblant les meilleurs fourrages pour la fenaison, les jeunes ont connu des croissances hivernales supérieures à la période de pâturage, réalisée en estive sur des surfaces peu productives (rendement 2 TMS/ha/an). La croissance compensatrice est de fait peu mobilisée dans cette expérimentation. *(cf Figure 6)*

Quels effets sur les performances carcasse ?

Le tableau 2 (p. 11) reprend les performances carcasse des animaux dans la conduite décrite ci-dessus pour 15 génisses et 15 bœufs croisés ou pur Angus. Il en ressort peu ou pas de persillé à 17 et 20 mois, associé à des carcasses trop légères par rapport à la demande du marché. Les animaux commercialisés en 2024 l'ont été à un prix de vente réel moyen de 1 856 €, pour un prix de vente en filière longue (Unébio) moyen de 1 701 €.

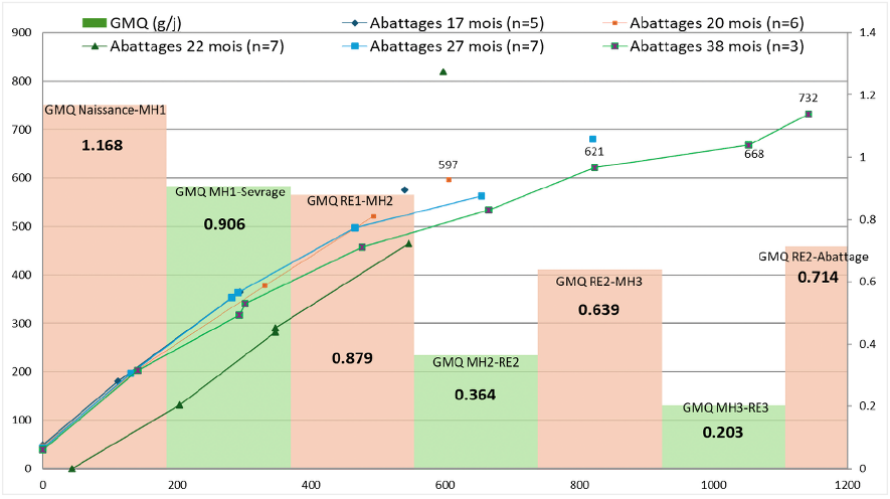


Figure 6 : Courbe de croissance des bovins du projet VALHERBIO
Source : Herbipôle INRAE

Régimes	Année	TX_MS (%)	MAT (g/kg MS)	NDF	UEB (/kg MS)	UFV (/kg MS)	PDI (g/kg MS)
Enrubannage	2023-2024	71	150	531	104	84	82
Foin	2023-2024	92	110	595	115	65	74
Regain	2023-2024	91	125	575		72	79
Enrubannage	2024-2025	65	117	529	1.12	0.65	73.5
Regain	2024-2025	89	156	455	1.06	0.67	97.5
Enrubannage	2025-2026	64	114	508	1.18	0.84	76
Regain	2025-2026	90	125	468	1.16	0.83	75

Optimisation de la qualité des fourrages récoltés pour se passer de concentrés

Tab. 1 : Valeurs des fourrages récoltés, distribués en hivernage.
Source : Herbipôle INRAE

Dans son contexte, cette expérimentation démontre que :

- L'abattage à 27 mois semble être le meilleur compromis poids carcasse (seuil 350 kg)/ qualité de la viande (persillé convenable), et correspond mieux au marché actuel.
- Le croisement avec la race Angus permet d'abattre les animaux à moins de 3 ans avec une bonne finition.

Retour au sommaire

Âge à l'abattage (mois)	Classement EUROP	Note engraissement	Poids Carcasse (kg)	Rendement (vif à carcasse)
17	R-	3-	321	54 %
20	O+	3	300	50 %
22	R=	2+	316	54 %
27	R=	4-	360	54 %
38	**R=**	**3**	**405**	57 %

Tab. 2 : Performances carcasses selon l'âge à l'abattage (Projet VALHERBIO). Source : Herbipôle.

Pour réussir l'engraissement à l'herbe, il est judicieux d'adapter le type génétique, en cherchant la précocité et la valorisation des fourrages herbagers. L'optimisation de la valeur alimentaire des fourrages est un levier indispensable, via la surveillance de la pousse de l'herbe, et une bonne gestion du pâturage et des récoltes. Les opérateurs économiques des filières peuvent favoriser la contractualisation afin de mieux valoriser ces produits.

- **Évaluer la qualité des carcasses par la méthode 3G**

Le croisement en race précoce présente un intérêt direct pour la qualité de viande, notamment concernant son profil de persillé (le gras intra-musculaire), même sur des animaux relativement jeunes. Les éleveurs présents au voyage ont bénéficié d'une présentation de la méthode de prédiction de la qualité sensorielle de la viande rouge. Cette méthode est portée par *l'International Meat research 3G foundation* et la société *Birkenwood International*.

En Europe, les carcasses sont notées selon une classification prenant en compte des critères de poids carcasse, sexe, gras, conformation, surface de la noix de côte et âge de l'animal. Malheureusement, il n'existe pas de corrélation entre la qualité sensorielle d'une viande et son classement EUROP (conformation/état d'engraissement).

D'autres pays (USA, Canada, Japon) ont des pratiques plutôt basées sur chaque carcasse, intégrant le persillé, l'ossification, la couleur, la brillance, le grain de la viande, la couleur du gras, etc. La méthode australienne, également pratiquée en Nouvelle-Zélande et en Pologne, s'appuie sur un classement des pièces selon le consommateur. Le score de qualité sensorielle s'appuie sur des données primaires issues de l'animal (sexe, ossification, persillé, épaisseur de gras, poids carcasse, méthode suspension, pH ultime). Le score 3G, est une note de 0 à 100 issue d'une matrice de classement, qui tient compte du type de muscle, de la méthode de cuisson et de la durée de maturation. L'objectif est de trier les quartiers par qualité en bouche et de proposer des expériences de repas fiables et cohérentes, en s'appuyant sur un débouché commercial en fonction d'un résultat de qualité sensorielle souhaitée. Les pratiques d'élevage diverses produisent des qualités différentes. Le système 3G permet de les reconnaître et de les orienter vers les bons débouchés, sans standardiser les élevages.

L'évaluation en abattoir a lieu après ressuyage. Une manœuvre de découpe le long de la 3ème côte rend visible le site d'analyse. On s'intéresse ensuite à la noix de côte, en mesurant sa surface (grâce à une réglette transparente), sa couleur (grâce à un nuancier). Le gras est également évalué, par sa couleur à l'aide d'un nuancier (blanc à jaune orangé), et son épaisseur mesurée à un emplacement normé. Le persillé est également évalué selon un nuancier spécifique, afin d'analyser sa quantité et sa répartition. L'ossification est un critère informatif de l'âge de l'animal.



Figure 7 : Outils évaluation méthode 3G

Les éleveurs ont pu participer à une présentation de la méthode, manipuler ses outils (nuanciers) et assister à une démonstration commentée sur deux animaux issus de l'expérimentation VALHERBIO, abattus à cette occasion.



Figure 8 : Abattoir évaluation méthode 3G

Ce tour d'horizon des pratiques de conduite en croisement des bovins a permis aux membres du groupe de recentrer leur projet, en s'appuyant sur des références. Du côté des éleveurs, l'intérêt est réel pour des pratiques d'élevage plus souples et la promesse d'une amélioration de la qualité organoleptique, via l'intégration du croisement en races précoces. Cependant, l'engouement des éleveurs est en décalage avec la valorisation proposée par la filière française pour ces produits. La plus-value du persillé n'est à ce jour pas rémunérée en filières longues, au détriment économique des fermes. Une problématique épargnée à ceux qui commercialisent directement leur viande au consommateur.

Nous tenons à remercier les éleveurs et intervenants INRAE qui nous ont accueilli et présenté leur travail.

Retour au sommaire

Les 10 ans de l'AELBF

L'Association des Éleveurs de Lapin Bio de France (AELBF) existe depuis maintenant 10 ans et compte une trentaine de membres. Tous les ans elle organise une formation sur 3 jours, afin de permettre à tout le monde de se regrouper depuis les 4 coins du pays (et même de la Belgique). Mais cette année elle a pris une tournure particulière pour l'occasion !

Premier jour : retrouvailles et ergonomie

Pour initier cette rencontre, une vingtaine de producteur·ice·s et de porteur·euse·s de projet, Simon THOMAS l'animateur du groupe Ouest et Émilie AUDABRAM, conseillère à BIO BFC et animatrice du groupe EST se sont retrouvés chez Pascal, installé en Mayenne depuis 2000. Pascal élève entre 20 et 25 mères dans son atelier lapin. Son système assez innovant propose des parcs de 25 m² dans lesquels plusieurs lapines sont en gestation collective. Il propose deux abris par femelle dans chacun des parcs, leur permettant de faire leur nid dans l'une et de vivre dans l'autre sans être en permanence avec leur portée. En effet, les lapins de Garenne cachent leurs petits dans un terrier et ne viennent les allaiter qu'une à deux fois dans la journée, un mécanisme pour diminuer les risques de prédation des lapereaux. Chez lui, les chats sont les premiers prédateurs, alors pour éviter qu'ils ne franchissent la clôture deux fils électriques sont posés à leur sommet.



Figure 1 : Parc de gestation collective. Photo BIO BFC

Avant la visite, nous avons travaillé avec les ergonomes du projet Lapin Ergo Perf (lancé depuis ce mois de novembre 2025). L'objectif de ce travail de groupe a été de convenir d'un vocabulaire commun autour des différents systèmes, afin de mutualiser les futurs résultats de façon compréhensible. Une fois ce lexique validé, trois groupes se sont formés pour réfléchir aux inconvénients ergonomiques de chaque système et les solutions éventuelles pour les contourner. Par exemple, les abris mobiles sont déplacés quotidiennement à la main, via des mécanismes souvent autoconstruits tels que celui plutôt élaboré, présenté dans l'image ci-dessous *(Figure 2)*. La répétition quotidienne de la manipulation d'une cinquantaine d'abris lourds, peut devenir une contrainte sur des sols enherbés plus ou moins plats et secs et provoquer des troubles musculosquelettiques. La traction de l'abri en marche avant facilite le déplacement, plutôt que tiré à reculons. Le format des abris pourrait être adapté aux corps féminins : taille de la barre adaptée à celle de la main et/ou à l'écartement des bras pour une bonne prise, abris moins lourds, etc. S'en est suivi l'AG de l'association animée par Anne UZUREAU et un premier repas convivial dans notre lieu d'hébergement.

Deuxième jour : fête des 10 ans avec les partenaires

Lors de cette journée des partenaires de l'association étaient conviés. Elle a débuté par la visite de la ferme de l'actuel président de l'association, Antoine, basé également en Mayenne. Installé depuis 2011, il possède 70 mères en abris mobiles qui produisent 850 lapins par an. Ces derniers sont engraissés en parcs fixes après séparation des mâles et des femelles pour éviter de générer des comportements agressifs. Une double clôture est installée autour des parcs pour prévenir la prédation par les chiens mais aussi les vols humains !



Figure 2 : Abri mobile pour les reproducteurs, avec un mâle ou une mère et sa suite. La barre de traction, lorsqu'elle est tirée, fait coulisser les roues sous la partie grillagée en soulevant le dispostif. Photo BIO BFC

Puis direction le théâtre de Laval pour un premier repas à base de lapin, fourni par un élevage du groupe, et toujours en compagnie des partenaires, qui sont restés pour l'après-midi. Après une brève présentation de l'association par son président ; Floriane DERBEZ, sociologue, est intervenue pour aborder les dynamiques des élevages de lapin en France. La consommation de

Retour au sommaire

lapin par habitant et par an est passée de 1 kg il y a 10 ans à 300 g aujourd'hui. Elle a également étudié les trajectoires pour devenir éleveur ou éleveuse de lapin. La première est une trajectoire de reprise, le système est présent sur la ferme et les repreneurs continuent dans la foulée. La deuxième est une trajectoire sous l'impulsion d'un tiers et liée à des contraintes financières ou de foncier. Il suffit en effet de peu d'espace pour cet élevage, dont les abris en système plein-air sont souvent auto-construits. La troisième trajectoire est celle d'une reconversion professionnelle de personnes non issues du milieu agricole. Ce public se tourne vers les lapins qui sont « petits et faciles à manipuler » ; leur élevage semble donc plus « accessible et réaliste » qu'un élevage bovin par exemple. Mais dans tous les cas le choix de se lancer en plein air est toujours décrit comme audacieux car pas évident à mettre en place ! Après cette intervention tout le monde a été divisé en petits groupes avec pour objectif de répondre à deux questions, l'une que l'on souhaite poser à un éleveur ou à une éleveuse, et la seconde que l'on souhaite poser à un lapin. Par exemple, pour la catégorie éleveur·euse·s un groupe a eu la question « Pourquoi avoir choisi ce type de modèle lapin bio et plein air ? » et pour la catégorie lapin un groupe a répondu à « Lapin, es-tu heureux ? ». Suivi d'un bref exposé du chercheur de l'INRAE Thierry GIDENNE qui a accompagné l'association, avec notamment la création et la mise à jour régulière de l'application de suivi des élevages cunicoles de plein air : GAELA.

Pour terminer cette journée en beauté, un concours de rillette a pris place dans le hall du théâtre, avec pour juges les spectateurs et spectatrices du spectacle qui a suivi « Le problème lapin, cartographie n°7 » de Frédéric FERRER. Après un échange entre certains éleveur·euse·s et les spectateurs, nous avons donc assisté à cette pièce, un savoureux mélange de connaissances scientifiques et d'humour.



Figure 3 : « Le problème lapin, cartographie n°7 », de Frédéric FERRER. Photo BIO BFC

Troisième jour : ça travaille !

Rendez-vous au lycée agricole de Laval pour une matinée studieuse. Le groupe d'éleveur·euse·s s'est penché sur les données technico-économiques. Tout d'abord en réfléchissant à des points d'améliorations pour les deux fermes visitées les jours précédents. Nous nous sommes ensuite intéressé à la recherche de données collectables sur toutes les fermes malgré leurs différences, permettant par la suite une étude fiable et réaliste de leur profil technico-économique. Ces projets peuvent permettre par la suite d'aider à améliorer la rentabilité des systèmes en fonction des objectifs propres à chacun·e. La journée s'est terminée par un repas dans le self du lycée, qui avait préparé pour l'occasion une paëlla avec les lapins d'un éleveur du groupe.



Pour plus d'informations sur le groupe, n'hésitez pas à consulter la ***page facebook*** de l'AELBF

La rencontre du groupe Est est à venir sous la forme d'une formation sur la prédation, a lieu le 21 avril 2026 à Boussière (25) !

Inscription ici

Retour au sommaire

Piloter l'alimentation par l'observation des animaux, c'est possible !

Apprendre à décrypter les signes des animaux et à piloter leur ration alimentaire, c'est ce qu'ont fait plus d'une vingtaine d'éleveurs et éleveuses qui ont suivi les formations et les rallyes-poils proposées par BIO BFC. En 2025, la thématique a été abordée en élevage bovin lait et petits ruminants, dans le Doubs, en Côte-d'Or et dans le Jura.

Un outil, une méthode

La méthode Obsalim® a été créée par le vétérinaire Bruno GIBOUDEAU dans le Jura, et agrémentée depuis par un réseau de conseillers maîtrisant la méthode. Celle-ci se base sur l'observation des signes que présentent les ruminants pour établir un diagnostic et être en mesure d'apporter des réglages alimentaires. Ce diagnostic met en lumière l'existence de problématiques alimentaires liées aux dysfonctionnements de la ration.

Le « jeu de cartes Obsalim® » compile l'ensemble des signes observables sur les animaux et la répercussion directe d'un défaut alimentaire. Pris seul, le jeu de cartes n'apporte pas de diagnostic fiable sur l'état alimentaire du troupeau, mais il s'insère dans une méthode complète, détaillée ci-après.

Le jeu se compose de cartes regroupées selon différents sites d'observation : nez, œil, peau, pieds, poils/laine-toison, crottes… Sur chaque site, des symptômes peuvent être observés et 7 critères Obsalim® sont attribués à chacun.



Ces 7 critères sont détaillés dans le tableau ci-dessous et possèdent un indicateur chiffré, pouvant être positif (excès dans la ration) ou négatif (facteur limitant), allant de 0 à 2, 0 indiquant un certain équilibre physiologique.

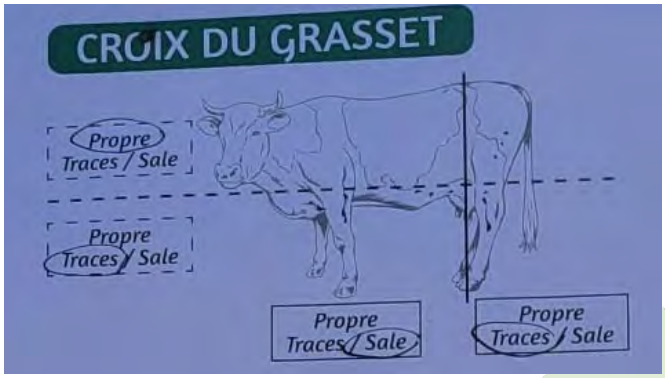
Énergie	Énergie fermentescible Énergie globale
Azote	Azote fermentaire Azote global
Fibres	Fibres fermentescibles Fibres de structure
Stabilité ruminale	ou instabilité

L'énergie et l'azote fermentescibles caractérisent les apports pour l'activité du rumen, alors que l'énergie et l'azote globaux mesurent les apports disponibles pour l'animal. Les fibres fines sont facilement digestibles par l'animal et les fibres de structure apportent une action mécanique dans le rumen.

L'addition des critères indiqués sur les cartes symptômes retenues génère des totaux pour chaque signe. Ces totaux pourront ensuite être analysés dans le déroulement de la méthode pour interpréter les observations et construire des préconisations d'amélioration alimentaire.

Un apprentissage de la méthode Obsalim®

Cette méthode s'organise en différentes étapes, qu'il convient de respecter pour établir un diagnostic fiable. Un premier regard porté sur le troupeau de loin permet d'apprécier l'homogénéité ou non des animaux sur 4 critères : état corporel, rythme de vie des animaux, leur vitalité et la brillance du poil/de la laine. Ces éléments indiquent la marge de manœuvre possible pour l'amélioration économique ou sanitaire du troupeau. Un repérage de la propreté des parties du corps des animaux, qui peuvent présenter des traces de bouses/poussières/transpiration, détermine l'incidence respective de l'alimentation et de l'environnement dans les troubles des animaux. Le bâtiment par son ambiance ou son organisation, ou des pathologies liées au parasitisme peuvent expliquer certaines premières observations de salissure du troupeau. Si la partie basse de la croix du grasset présente des traces ou des salissures de bouses, alors l'alimentation est un problème.



L'observation des troubles alimentaires débute par l'observation de la stabilité ruminale, facteur essen-

Retour au sommaire

tiel de l'adéquation d'une ration alimentaire. L'instabilité ruminale peut s'illustrer par une baisse temporaire de pH après ingestion d'un aliment acidogène sans régulation possible par la salive dans le rumen.

L'observation se poursuit par l'ensemble des symptômes les plus fréquents, les plus visibles et identifiables sur les deux tiers du troupeau. Les symptômes doivent couvrir au moins 3 zones anatomiques (œil, nez, laine-toison/poils, crottes/bouses, etc.). Les cartes des observations retenues sont donc compilées et la somme de chacun des critères permet d'établir les totaux, afin d'analyser leur corrélation.

Que dire des résultats obtenus ?

Les résultats vont mettre en lumière l'efficacité énergétique de la ration (différence entre Ef et Eg), c'est-à-dire la capacité de la ration et du rumen à satisfaire les besoins énergétiques de l'animal. Ils vont également identifier des carences (valeur du critère très négative) ou excès dans la ration (valeur du critère élevée) de certains facteurs. Les aliments de la ration pourront alors être diminués ou augmentés en quantité, substitués par d'autres aliments ou supprimés de la ration.

Le rythme et l'ordre de distribution des aliments sont les facteurs déterminants de la stabilité ruminale des animaux.

En pratique, ça donne quoi ?

Depuis 8 ans, les éleveurs de la fromagerie de Lajoux, dans le Haut-Jura en AOP bio, se retrouvent 2 fois par hiver pour régler leur ration avec la méthode Obsalim®. Accompagnés par une conseillère de BIO BFC formée à la méthode, des économies, parfois conséquentes, sont réalisées chaque hiver. C'est notamment le cas cette année où sur 2 fermes, les animaux indiquaient un manque d'azote fort (Af inférieur à -3) alors même que la ration était bien pourvue en tourteau. A environ 950€ la tonne, le pilotage fin de cet aliment est un véritable levier d'économies. C'est ainsi qu'un éleveur, en changeant la mouture du tourteau, est passé de 1.4 kg de tourteau en plaquettes à 700g en farinette, ce qui s'est aussi traduit par 2 litres de lait supplémentaires. *Par vache le gain représente 2,3 €/jour, soit 48€ sur un mois.*

L'autre problématique récurrente, notamment en ration sèche, reste la gestion de la quantité de fourrages ingérés, et cette année les vaches en raffolent. Il a donc été question de s'étalonner le regard sur la quantité d'une fourche, en se pesant sur une balance avec et sans fourche, ou encore un chantier d'étalonnage du peson de la griffe. Résultat, moins de foin distribué, moins de refus et toujours autant de lait.

« Plus une vache ingère, moins elle digère », ou pour illustrer cet adage, il faut imaginer la panse comme une machine à laver : si vous voulez que la lessive aille dans les moindres recoins, il faut lui laisser de l'espace pour que le linge soit entièrement brassé. Par analogie, les bactéries ont accès à toute la fibre présente dans la panse, si le rumen n'est pas saturé. Ainsi, la fibre reste suffisamment longtemps pour être ruminée, sans enclencher une vidange physiologique précoce de la panse vers l'intestin liée à une trop forte pression. Et pour poursuivre l'adage « plus une vache rumine, mieux elle valorise sa ration ».







Retour au sommaire

Voyage d'étude sur le thème de l'adapation au changement climatique

Les éleveurs laitiers bio de Haute-Saône à la découverte de la Vienne

Dans le cadre du GIEE « Adapter mon système d'exploitation aux aléas climatiques afin d'optimiser ma production laitière en AB », porté par le GAB 70 et en partenariat avec BIO BFC, un groupe d'éleveurs laitiers bio de Haute-Saône s'est rendu dans la Vienne pour 3 jours de visite en mars.

Visite de la station de sélection de semences Cérience

La première visite était consacrée à la station de sélection de semences Cérience, qui appartient au groupe Terrena.

Cérience regroupe 3 pôles d'activités :

- La sélection de semences, principalement dans les domaines des fourragères, des couverts végétaux et de la luzerne.
- La production et prestation, avec un réseau de 1 500 agriculteurs multiplicateurs.
- Le développement de « solutions » de biocontrôle, inoculum ...

Nous avons visité les différents essais de la station de Saint-Sauvent qui est spécialisée dans la recherche et le développement en création variétale de plantes fourragères : luzerne, graminées et légumineuses.

À savoir qu'il faut en moyenne 15 ans pour créer une nouvelle variété fourragère.



Échanges avec le technicien autour des micro-parcelles en test



Micro-parcelles pour tester différentes variétés de trèfle en mélange

Visite de l'unité de recherche Prairies et plantes fourragères de l'INRAE

Nous nous sommes ensuite rendus à l'INRAE de Lusignan dans l'unité de recherche sur les prairies et les plantes fourragères.

Nous avons échangé avec les chercheurs sur 3 thématiques :

- Potentialité de sélection pour le changement climatique et pour les mélanges,
- Prairies et dégradation de la matière organique dans le sol,
- Effet du changement climatique sur les couverts végétaux.

Nous avons découvert le Siclex, Simulateur de climats extrêmes, qui permet de mener des expérimentations sur l'adaptation des prairies au changement climatique afin d'identifier et sélectionner les plantes qui seront les plus adaptées au climat de demain.



Siclex - Source : Sciences et Avenir

Visite de la ferme du GAEC du Pré Joly

Nous avons poursuivi les visites avec le GAEC du Pré Joly qui compte 100 vaches laitières pour 200 ha en bio, avec séchage en grange et atelier vaches nourrices.

Les 5 associés, accompagnés de 5 salariés, ont fait le choix de développer la transformation à la ferme en proposant une gamme de plus de 40 produits laitiers biologiques, allant du yaourt au fromage affiné. Quasiment la totalité du lait est transformé à la ferme.

Retour au sommaire

Bruno JOLY, l'un des associés, fait également partie d'un groupe d'échanges sur les semences fourragères. Dans ce sens, le GAEC a fait le choix de produire ses propres semences fourragères grâce à un trieur aérodynamique.

Les 2 piliers de cette ferme sont la transmission et la limitation de l'impact sur le changement climatique. L'ensemble des décisions prises sur la ferme par les associés doit répondre à l'un de ces objectifs.



Échanges avec l'éleveur sur ses mélanges



Semences de luzerne

Visite du dispositif OasYs de l'INRAE : système bovin laitier agroécologique adapté au changement climatique

Pour terminer ce voyage, nous avons visité la ferme expérimentale de l'INRAE de Lusignan qui fait partie du dispositif OasYs et qui a pour objectif de produire du lait économe en eau et en énergie fossile, quels que soient les aléas climatiques.

Différentes stratégies ont été mises en place pour répondre à cet objectif :

- Implantation d'arbres fourragers pour contribuer à sécuriser l'autonomie fourragère du troupeau laitier en période estivale. Ils remplissent également d'autres fonctions : ombrage, stockage de carbone, amélioration de la fertilité du sol…
- Diversification du système fourrager pour pâturer toute l'année : pâturage de fourrages innovants (betterave fourragère, colza, méteil…), 3 types de rotations à bas niveaux d'intrants, dont une entièrement pâturable ! Les légumineuses sont la principale source d'azote dans les prairies et les cultures annuelles.
- Changement de la stratégie d'élevage avec 2 périodes de vêlage (printemps et automne) pour allonger la période de pâturage. Les lactations sont allongées à 16 mois pour limiter les impacts environnementaux des périodes non productives. Ce troupeau de vaches est issu d'un croisement à 3 races (Holstein, Jersiaise, Rouge scandinave), adaptées au pâturage et rustiques.



Lignée d'arbres fourragers



Pâturage par les laitières d'un mélange avec de la chicorée

Ce voyage d'étude, riche en échanges et moments conviviaux, a permis aux éleveurs du groupe de prendre connaissance des travaux mis en place par l'INRAE face au changement climatique et d'entrevoir des solutions.

Retour au sommaire

BRÈVES

MERCURIALE PORC BIO

Ce mois de février 2026 a signé la sortie de la première mercuriale viande de porc bio de BFC ! En effet, lors de la journée de rencontre d'automne des éleveur·euse·s de porcs bio en Haute-Saône, ils nous ont demandé d'en réaliser une afin de les aider à fixer leurs prix de vente directe. L'enquête a été réalisée par la suite, entre début décembre 2025 et fin janvier 2026. Au total, nous avons eu 15 réponses venant de 5 des 8 départements de la région. La suivante aura lieu à la fin de l'année !

La mercuriale est accessible dès sa sortie pour les participants à sa création. Autrement, tous les adhérents y auront accès mais il faudra attendre la fin d'année pour cela !

L'UTILISATION DES PLANTES EN ÉLEVAGE VOUS INTÉRESSE ? NOUS AUSSI !



Nous, producteurs de plantes aromatiques et médicinales de Franche-Comté, souhaitons développer une gamme locale et bio de produits à base de plantes pour le bien-être de vos animaux d'élevage - en lien direct avec les réalités du terrain. Pour ça, on a besoin de vous : 10 minutes de questionnaire, et votre élevage influence concrètement ce qu'on crée. Votre avis compte. Vraiment.

Répondre au questionnaire

PÂTURAGE HIVERNAL DES VACHES LAITIÈRES

Le troupeau bio de la ferme expérimentale de Trévarez a été mobilisé pour évaluer l'impact du pâturage hivernal sur : l'ingestion et les performances des vaches laitières ; le coût alimentaire de la ration hivernale et les prairies en hiver et au printemps (pousse, composition, dégradation éventuelle, piétinement).

Ce qu'il faut retenir ? L'herbe d'hiver est de qualité. Le pâturage hivernal n'impacte pas l'état de la prairie au printemps suivant ; + 1,8 kg de lait/VL/jour pour le lot en pâturage hivernal 2 hivers sur 3 (pas d'effet le 3ème).

Plus d'info sur cette étude

CRÉDIT D'IMPÔT BIO CP FNAB 4 500 €

Le Gouvernement a engagé sa responsabilité sur la partie recettes du projet de loi de finances pour 2026, actant le maintien du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique à hauteur de 4 500 € jusqu'en 2028. Dans un contexte budgétaire contraint, cette décision permet de sécuriser un dispositif dont l'existence même avait été menacée. **Pour autant, ce niveau reste inférieur à la trajectoire votée par l'Assemblée Nationale et le Sénat, pour un relèvement du crédit d'impôt bio à 6 000 € sur trois ans, demandé par le réseau bio).**

Plus d'infos

DES SYSTÈMES ALLAITANTS BIO RENTABLES ET ROBUSTES

En région Pays de la Loire, l'analyse des coûts de production initiée depuis plus de 10 ans par les organismes de développement agricole permet de disposer de références technico-économiques précieuses pour analyser la rentabilité des ateliers bovins. Cette synthèse réalisée ici de 2021 à 2023 sur 140 ateliers viande bio, dans le cadre d'un projet plus vaste intitulé REVVENIR, confirme la viabilité économique de cette production.

Lire l'article

QUEL IMPACT DES MALADIES MHE ET FCO SUR LA FERTILITÉ ET LA MORTALITÉ DES BOVINS ?

L'Institut de l'Élevage a produit une étude évaluant l'impact des maladies vectorielles sur les troupeaux bovins, et projeté le potentiel de production à venir, compte tenu de ce contexte sanitaire.

Lire l'étude

LA LETTRE DES FILIÈRES DE LA FNAB EST SORTIE !

Le point sur l'évolution des marchés bio : en magasins bio, la croissance des ventes se poursuit (+ 6/7 %). En GMS, les ventes de produits bio se redressent avec augmentation des volumes pour certaines catégories de produits, tandis que certaines viandes subissent toujours des baisses. C'est aussi un bon semestre pour la vente directe !

Note d'info des marchés - Février 2026

PROJET VICTOR

Un coup de pouce pour les éleveurs de porcs et bovins qui commercialisent leur viande

Retrouvez les conclusions du projet, ainsi que la boîte à outils pour aider à la valorisation des carcasse bovines en circuits courts (outil « OPTI'DECOUPE »). Le site dédié au projet inclut également un « parcours de connaissance » pour faire le point sur les coûts liés aux circuits courts, la réglementation spécifique à la transformation et une aide pour mieux communiquer auprès des clients.

Plus d'infos

PODCAST "CULTIVER L'AVENIR" : NOUVELLE SAISON !



Le podcast de la FNAB donne la voix aux agriculteur·ices qui se questionnent et adaptent leurs pratiques au changement climatique. Cette saison 3 a été pensée sous le signe de la transmission.

VIDÉOS : PARTAGE DE PRATIQUES D'INTÉRÊT POUR LA BIODIVERSITÉ

- ***Des bandes enherbées sur les parcours pour les volailles,*** chez Jean-Maxime dans la Drôme
- ***Favoriser les prairies permanentes et les haies en système bovin allaitant***, chez Christophe en Normandie

Retour au sommaire